

Fils de grand homme

Lionel Groulx, ptre

Volume 10, numéro 3, décembre 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301771ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301771ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Groulx, L. (1956). Fils de grand homme. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 10(3), 310–332. <https://doi.org/10.7202/301771ar>

FILS DE GRAND HOMME *

Être fils d'un grand homme, serait-ce avantage qui vaille dans la vie ? Serait-ce plutôt risque terrible ? La question pourrait se poser autrement : le grand homme serait-il fatalement une fin de race, le point de maturité ou d'apogée dans l'histoire d'une dynastie ou d'une famille, après quoi s'abattraît le crépuscule ? On se peut demander encore si l'usure de l'esprit ou la simple activité cérébrale, portée à un certain point, entraînerait l'usure physique ou nerveuse, ne laissant aux descendants du grand homme, que le sort mélancolique de ces nébuleuses, dont se font accompagner quelques astres ? A ces questions, comme l'on sait, l'histoire répond de façons fort diverses. Dans les dynasties royales et même bourgeoises, elle nous montre, surgissant parfois, sur le vieux tronc apparemment vermoulu, d'étonnants surgeons. Il n'est pas sûr, non plus que l'usure intellectuelle conduise nécessairement à l'usure physique, et à des transmissions suspectes de la vie. D'autre part, il semblerait bien que, de temps à autre, un chirurgien plus vigoureux, tire à soi plus que sa part du suc vital de l'arbre généalogique, quitte à laisser, en sa descendance, des rejetons peut-être brillants, mais qu'on dirait marqués pour quelque destin tragique.

C'est un peu l'un de ces cas que ma modeste étude voudrait présenter. Louis-Joseph Papineau eut trois fils : l'aîné, Amédée, esprit brillant par quelques facettes, mais dépourvu apparemment d'équilibre et sur qui l'on me pardonnera de ne pas insister ; le plus jeune des trois, Gustave, regardé par sa mère, comme le plus beau de ses enfants, esprit précoce et distingué, rédacteur à *l'Avenir*, l'un des chefs de file de cette génération de 1844, parti d'un pied si lesté pour une entreprise de renaissance nationale

* Causerie prononcée au Congrès de la Société canadienne d'histoire (Canadian Historical Association), tenu à l'Université de Montréal, le 6 juin 1956. Le conférencier fut présenté par M. G. F. G. Stanley et remercié par l'historien A. R. M. Lower.

au Canada français. Gustave meurt malheureusement à moins de vingt et un ans, miné prématurément par un rhumatisme compliqué d'affections cardiaques.

Entre Gustave et l'aîné, voici un troisième fils, presque inconnu et pourtant, à mon sens, le plus remarquable des trois. Lactance Papineau est né le 4 février 1822. Année de surexcitation dans le Bas-Canada. Louis-Joseph Papineau dirige le soulèvement populaire entre le premier projet d'union des deux Canadas. Il a déjà donné 14 ans de sa vie à la politique. Il vient de traverser le proconsulat orageux du duc de Richmond et le début de lord Dalhousie. Cet homme d'une sensibilité extrême, parfois même inquiétante, a pu se laisser griser, à certains moments, par la politique; le plus souvent, semble-t-il, il l'a subie en forçat. C'est, en ces années, le 3 février 1825, qu'il écrit déjà à Madame Papineau :

O ma bonne Julie, la vie la plus retirée, où l'amour et la confiance règnent, est celle que j'ambitionne le plus; ma vie publique est en opposition constante avec mes goûts, mes réflexions, ma tête et mon cœur.

Il est bon de retenir cette date et cet état d'esprit du père à l'époque où naît le fils Lactance. L'enfant, au surplus, est né frêle. A trois ans, une maladie dont on ne nous dit pas la nature, l'atteint, maladie grave qui jette l'alarme parmi les siens. Plusieurs lettres de Papineau nous révèlent son inquiétude. A sept ans, l'enfant est encore si maladif qu'il est même question de ne plus le renvoyer à l'école.¹ Lactance grandira. Au physique, il sera plutôt grêle, petit, un châtain aux yeux pâles; il sera aussi un nerveux qui a quelque chose de fin, de séduisant, comme tous les êtres promis à quelque fatal destin. Quand il aura neuf ans, sa mère verra en lui « le plus heureusement doué de tous ses enfants ». C'est à cet âge que, dans une gentille petite lettre écrite à son père (3 fév. 1831), il lui apprend qu'au Basar (sic) il s'est acheté une médaille, parce qu'elle représente d'un côté le Marquis d'Anglesea et, de l'autre, sir Thomas Picton, parce que, ajoute-t-il, « je voudrais avoir les portraits de tous les

¹ RAPQ (1953-1954 et 1954-1955) : 266.

grands hommes ».² Quelques jours plus tard, le 18 février 1831, il écrit encore au même : « Je suis bien aise de vous dire que je lis vos discours dans la *Minerve*, vous avez bien raison de me dire que cela me ferait plaisir... puis n'avez pas d'inquiétude, Amédée et moi nous aimons notre pays et on se battra quand il le faudra ».³ Avec son frère Amédée, Lactance ira faire ses classes au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il paraît avoir aimé le jeu plus que l'étude. La tourmente de 1837 jette Papineau par delà la frontière canadienne et désorganise sa famille. Lactance n'a que dix-sept ans lors de la première année d'exil à Paris. A peine arrivé en France, en 1839, L.-J. Papineau songe, en effet, à faire venir Lactance. Il voudrait quelqu'un, comme il dit, qui pourrait « copier mes barbouillages ». Le jeune garçon, alors aux États-Unis avec les siens, aurait aussi la chance, prétend son père, « de voir une autre civilisation que celle de l'Amérique », sans les désavantages ni les dangers que pourrait offrir un voyage d'isolé. Lactance s'embarque pour la France, bientôt suivi de sa mère, de son jeune frère Gustave et de ses jeunes sœurs. Que pourra bien faire à Paris ce garçon qui est à peine un jeune homme ? Il entreprend de faire des études de médecine à la Faculté. Passionné pour son art, le fragile Lactance déploie à son travail une extraordinaire, je dirais même, une inquiétante ardeur. Il fait régulièrement de la dissection, fréquente avec assiduité les hôpitaux ; quelques-uns de ses professeurs l'admettent à les accompagner dans leur pratique privée. Entre temps, l'étudiant traduit pour eux des ouvrages de médecine de langue anglaise. Papineau qui, naguère, à Saint-Hyacinthe, réprimandait le collégien peu appliqué, écrit maintenant : « Le cher enfant ne se donne nulle relâche, nulle dissipation... Lactance travaille avec une ardeur toujours croissante ».^{4a}

Ce jeune homme fait déjà voir une remarquable maturité d'esprit. Si absorbé qu'il soit par ses études médicales, il se garde les yeux bien ouverts sur les choses et les hommes de son époque.

² Ces extraits de lettres, disons-le une fois pour toutes, font partie des archives privées de l'auteur.

³ *Ibid.*

^{4a} *Ibid.*

Rien ne lui échappe de cette scène de Paris où se déroulent alors les plus grands événements. Sur l'état politique de la France de Louis-Philippe qui vient d'opérer un recul diplomatique peu honorable, il porte ce jugement d'un rare bon sens : ^{4b}

Mais le Roi-Constitutionnel est trop humble, pour pouvoir être humilié. Il ne se regarde pas comme le représentant de la nation. Donc, la France doit tout souffrir des autres pays, parce que le Roi ne cherche qu'à affermir son trône par une paix achetée à tout prix.

Apprenons ce qu'il pense de la démocratie, l'idole qu'on essaie de coiffer du casque de Minerve : ^{4c}

On veut la démocratie. Elle est conforme à la nature et le seul moyen de rendre les sociétés heureuses. Mais, avant de l'établir, il faut instruire le peuple, lui donner une éducation politique. Car, s'il est mieux qu'un million de sages, plutôt qu'un seul, gouvernement, mieux vaut le joug d'un seul fou, que le caprice d'un million de maniaques.

De là, sans doute, son peu d'engouement pour l'extraordinaire confusion des esprits en France, et surtout pour les chimères des divers partis politiques : ^{4d}

C'est un chaos, un fractionnement infini d'opinions, une telle absence de principes que l'on ne peut s'expliquer leur ardeur à poursuivre ces chimères. Je ne puis mieux les comparer qu'à ces alchimistes, cherchant partout de l'or et méprisant argent, fer et tout ce qui est plus utile qu'or . . . Il n'est pas d'opinion à laquelle tu ne puisses entraîner un Français. Avec quelques mots on peut les enthousiasmer et les gagner à tout ce que l'on veut.

L'on ne goûtera pas moins ces autres observations sur les mœurs de la capitale française : ^{5a}

Rien n'est comparable à l'immoralité qui règne dans Paris. Tous les jours je prends en horreur ces habitudes, parce que tous les jours, je vois des gens

^{4b} Lettre du 15 novembre 1840.

^{4c} *Ibid.*

^{4d} *Ibid.*

^{5a} *Ibid.*

qui s'en plaignent . . . dans les livres, dans les journaux, dans les conversations. C'est une opinion générale, la seule sur laquelle je constate l'accord de tous. Et le profond sentiment de tous, sur cette démoralisation générale, explique, sans doute, l'anxiété des hommes politiques sur l'avenir de la société en France.

En définitive, je préfère notre ignorance et notre moralité du Canada, à la prodigieuse intelligence des Français doublés d'une fougue d'imagination et de passion sans limites et sans frein. C'est une époque qui rappelle grandement celle de la décadence et de la chute de l'empire romain, surtout par sa littérature et le relâchement des mœurs.

Les réflexions du jeune étudiant sur la politique canadienne attestent peut-être davantage sa virilité d'esprit. En 1843, nous sommes, au Canada, à l'année de la crise Metcalfe : année de la démission du ministère LaFontaine-Baldwin, sur une question de principe constitutionnel, année aussi de la défection de Denis-Benjamin Viger qui passe au parti du gouverneur. Très libre, très personnel en ses jugements, Lactance Papineau donne tort au grand cousin. Avec force il défend son point de vue contre le cousin Dessaulles et même contre son frère Amédée. A tous deux, de Paris, il sert un véritable cours de stratégie politique. Pour lui, point de trêve dans la lutte avant la conquête de la pleine liberté politique. Toute autre tactique aboutit au néant ; toute compromission implique faiblesse. « Si nous ne pouvons nous résoudre à la lutte, fait-il sévèrement observer à son frère, subissons l'esclavage : pas de tierce parti. Et si nous tenons à défendre notre vie, pourquoi, au préalable, souiller notre honneur ? »

Et que penser de son jugement sur les Américains et la civilisation américaine, quand l'on sait l'emballement de son frère aîné et même de son père pour tout ce qui est de la grande république. On le pressent déjà : le jeune exilé aime le pays natal, comme il aime tout, passionnément. Son frère Amédée, alors proscrit, et qui fait son droit aux États-Unis, est tout enfiévré d'américanisme. Le frère aîné ne voit pour le Canada, qu'un avenir enviable : s'américaniser, communier à la grande civilisa-

tion américaine. L'étudiant parisien, plus nuancé, ne laisse pas de se prêter aux équitables concessions :

Nous avons, je te l'accorde, beaucoup à gagner en étudiant les Américains ; il faut les comprendre avant de connaître l'Europe. Je l'admets. Mais tant mieux pour ceux qui, dès l'abord, étudieront les deux.^{5b}

Mais, voici tout de suite les réserves. L'admiration des Américains ne doit pas conduire au mépris, encore moins à l'abandon de la culture originelle :

Pourquoi aussi, écrit-il à son frère, veux-tu renier la source d'instruction, de finesse dans l'esprit, de goût dans les actes qu'est notre vieille patrie ; elle marche encore comme toujours depuis François I^{er} à la tête de la civilisation européenne. Pourquoi veux-tu accroître les préjugés des Américains des E.-U. ? . . . lancer les Canadiens à la suite de leur mépris pour les autres et de leur suffisance absurde et puérile sur la supériorité qu'ils croient à leur pays sur tous les peuples du monde ? Mesquine vanité qui engendre mille préjugés trop faciles à réfuter, car la civilisation, et celle de l'Europe, commencée par la Grèce et par Rome, est le produit de milliers d'années.⁶

Et voici, après cela, la mise en garde suprême :

Surtout ne commettons pas le suicide ; ne perdons pas notre valeur foncière.

Valeur foncière de la culture canadienne qu'il essaie de décrire :

J'aimerais mieux *démocratiser* qu'*américaniser* le Canada. Je regretterais beaucoup d'efforts stériles et j'oserais dire funestes, pour détruire chez nous tout ce qui y demeure de beau et de bon du caractère français. Nous y courrions le risque de mal employer un temps précieux. Nos mœurs privées sont supérieures à celles des Américains. Je ne comprends pas que tu sois si aveugle sur une telle évidence. Notre hospitalité, notre politesse sont louées par tous les étrangers . . . Pourquoi donc veux-tu détruire ces charmes de la vie privée, qui en sont

^{5b} 30 novembre 1843.

⁶ *Ibid.*

les plus vrais éléments du bonheur ? Tâchons, au contraire, de les rendre plus vifs par une bonne éducation des femmes.⁷

Il va de soi que ce Lactance Papineau rêve grand pour son pays. Avec quel ambitieux idéalisme il souhaite se préparer à le servir. C'est encore, au cours de cette même discussion, qu'il adresse à son frère cette pressante exhortation :

Nous demeurons d'accord au moins, je l'espère, sur le but et les moyens de favoriser le développement des puissances naturelles et intellectuelles de notre pays. Préparons-nous-y par de fortes études, ayons l'âme forte et généreuse, sans calcul mesquin ; que ce soient les entreprises les plus vastes qui tentent notre activité et la stimulent.⁸

Un autre jour, il reprendra ce même thème :

Je ne cesse de te répéter — ce que tu ne veux pas admettre — que nous ne devons pas nous contenter d'être autant ou plus que d'autres jeunes gens de notre âge, et de notre pays, mais viser à acquérir un mérite intrinsèque, dont nous puissions nous rendre le témoignage et qui nous crée une valeur, une compétence certaine.⁹

Vers ce même temps, comment ne pas admirer sur l'avenir de son père ou mieux sur l'orientation prochaine de la vie du tribun, la clairvoyance de l'étudiant ? S'il décide de rentrer au pays, quelle conduite, quel comportement politique adoptera Louis-Joseph Papineau ? On s'interroge là-dessus dans le grand public au Canada. On s'en inquiète anxieusement dans sa parenté et dans sa famille. Un, entre peu d'autres, a vu clair. Et plût au Ciel que, pour sa gloire, le tribun se fût résigné à l'avis de celui-là. Et ce sage, ce fut le fils Lactance. A l'encontre de son frère Amédée, qui souhaite la reprise des vieilles luttes, Lactance voit son père rentrant d'exil, sans bruit, disant adieu à la vie politique, puis, allant s'enfermer dans l'intimité familiale et dans le rôle d'un seigneur colonisateur. C'est par là que Papineau

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ 30 mars 1844.

refera la fortune des siens et jouera le rôle le plus utile. Lactance écrit à Amédée :

Avec de telles entraves — il veut dire l'instabilité et l'imbroglio politiques des années 1843-1848 — et des circonstances aussi bizarres, quel rôle veux-tu que Papa joue . . . ? J'imagine, moi, que Papa devrait se rendre incognito à la Petite-Nation, que son séjour au Canada fut le secret de sa famille, et que, au moins officiellement, il y demeure inconnu.¹⁰

Cette opinion bien arrêtée, Lactance l'exposera à sa mère :

N'avons-nous pas toujours vécu dans la misère ou dans un état de gêne plus ou moins grand ? Vingt-cinq mille louis peuvent se dépenser plus aisément en France qu'au Canada. Papa n'a donc rien de mieux à faire que d'aller diriger ses affaires à la Petite-Nation (Lettre du 21 mai 1844).¹¹

Ce rôle effacé, au moins momentanément, Lactance ne craindra pas de le conseiller à son père ; il lui prêchera même la sagesse politique. De retour au Canada, il écrit à l'exilé le 26 octobre 1844 :

Pour votre voyage en Italie, j'aimerais bien que vous le fissiez avant de nous revenir, afin qu'il fût bien court. Quant à celui d'Angleterre, si vous n'y allez que pour attaquer les ministres, cette conduite sera peut-être dangereuse et vous compromettra ici. Le problème est peut-être plus difficile que vous ne le pensez. Je ne sais pas si vous devez de suite décider de faire une opposition directe et absolue au Gouverneur et si une marche plus lente, ne serait pas à la fois plus juste et plus sûre. Pesez bien le pour et le contre.

— II —

Mais lui-même, le séduisant Lactance, que deviendra-t-il ? A Paris il dépense beaucoup d'énergie mentale. Les moyens lui sont-ils fournis de soutenir cet effort ? L'exil, avec ses misères concomitantes, ne risquait-il pas d'affecter, de façon dangereuse,

¹⁰ 30 novembre 1843.

¹¹ 21 mai 1844.

la santé débile de cet impressionnable idéaliste ? Le séjour là-bas, encore qu'il l'ait enchanté par divers aspects, lui a été dur, très dur. L'étudiant a beaucoup souffert de la pauvreté familiale. Louis-Joseph Papineau est parti pour l'exil avec un porte-monnaie maigrement garni. Ses honoraires de président de la Chambre ne lui ont pas été payés depuis 1832, c'est-à-dire depuis la grève des subsides. Son père, mort en 1841, ne lui a laissé que la Petite-Nation, seigneurie encore inculte, à peine entamée par la colonisation. A Paris, l'exilé connaîtra la gêne. Incapable de payer leur pension en quelque maison d'enseignement, lui et Madame Papineau devront se constituer les instituteurs de leurs jeunes enfants.

Au surplus, ses malheurs n'ont pas guéri le grand homme de l'aigreur ni de l'excitabilité qu'ont développées en lui trente années de luttes politiques. Trop naïvement, sans doute, il s'était donné une mission en France : intéresser, si possible, le gouvernement de Louis-Philippe aux infortunes de ses compatriotes, obtenir, en faveur de son pays, quelque intervention diplomatique ou autre. Son échec l'a mis en face d'une vie, d'un exil sans objet. Papineau est devenu le lion en cage. En 1843, Madame Papineau se rembarque pour le Canada avec ses plus jeunes enfants. Dans une lettre au Dr O'Callaghan (5 mai 1843) où il lui annonce le « déchirement douloureux » qu'il éprouve de cette nouvelle séparation de sa famille, l'exilé attribue ce départ de sa femme à « la mauvaise santé » de Madame Papineau et « au mal du pays ». Des confidences d'autres membres de la famille laissent soupçonner autre chose : l'atmosphère du foyer, à Paris, n'a pas été étrangère à la séparation. Il y a, par exemple, ce mot de Lactance, dans une de ses lettres à Amédée et qui vise son père : « Pourquoi toujours accuser maman, quand il sait qu'elle a été parfaitement raisonnable et courageuse ?... » Un seul enfant de Papineau restera avec lui : son fils Lactance, arrivé le premier. L'étudiant sera donc seul à subir, pendant au moins deux ans, les accès de l'humeur paternelle. Faut-il le dire ? On connaîtrait mal le Papineau des années d'exil sans les lettres de Lactance. Le grand homme nous y apparaît pessimiste, irritable à l'extrême, mais pis encore, parfaitement irrésolu. Il semble qu'en lui tous

les ressorts soient détendus. Quittera-t-il Paris ? Rentrera-t-il au Canada ? Les objurgations de sa femme, de quelques-uns de ses proches n'y peuvent rien. Lactance écrit à son frère Amédée (30 mars 1844) :

Sa vivacité est vraiment de la faiblesse. Il est fort par l'esprit et par la raison. Et il n'a plus de puissance dans toutes les questions qui reçoivent leur vérité du sentiment... Il n'a en lui aucune activité spontanée. Il faut que l'approbation de quelqu'un vienne relever son courage qui voit partout des obstacles.

Une lettre de Lactance, celle du 30 mars 1844, nous a conservé un piquant dialogue qui, mieux que tout, nous révèle jusqu'à quel point, entre le père et le fils, les relations se sont parfois tendues :

Un jour il me dit qu'il a donné congé de notre loyer avec la fin de ce terme-ci (1^{er} avril) et qu'il faudra en chercher un autre :

Moi : « Vous pourriez le continuer un mois ou deux, encore, aux mêmes conditions. »

Lui : « Mais quand donc veux-tu partir ? »

— Quand vous voudrez : je suppose que vous êtes plus pressé que moi de retourner au Canada ? Je vous ai déjà dit que quelques mois de plus à Paris me seront très utiles ; mais je suis toujours prêt à partir quand vous y serez disposé.

— Mais il est nécessaire que tu retournes au Canada car on va passer une loi qui ne te permettra pas d'y être reçu médecin, parce que tu n'y as pas fait tes études.

— Rien ne m'empêchera d'aller prendre mon diplôme universitaire aux E.U. et j'en serais bien aise. J'y acquerrais un titre réel, au lieu d'une simple licence, par laquelle je ne serais jamais autorisé à pratiquer ailleurs qu'au Canada (J'aurais dû ajouter : « Cette loi ne sera pas faite avant six mois et n'aura pas d'effet avant un an).

Surpris d'une telle perspective, j'entamai, une autre fois la question. (Je venais de causer avec Sauvageau, et de son départ prochain par le paquebot du 24 mai). Je demande à Papa :

— Etes-vous décidé à quitter ce logement-ci ?

— Je ne sais . . . je devrai en trouver un garni, parce qu'on n'est pas obligé d'en payer le loyer si l'on s'absente.

— Sauvageau s'embarque vers la fin de mai ; ce serait à peu près le temps où nous serions prêts à faire comme lui . . . Nous pourrions traverser avec lui.

— Est-ce que je sais si jamais je retournerai en Amérique ? . . .

— Je trouve ça étonnant ! Est-ce l'état politique du pays qui vous en éloigne ? . . .

— Sans doute !

— Espérez-vous qu'il doive s'améliorer bientôt ?

— Non.

— Eh bien ! si ça vous est trop pénible, qu'est-ce qui vous oblige de vous mêler aux affaires publiques ? Personne ne peut être plus heureux que nous au Canada si vous allez vivre à la Petite-Nation ou à St-Hyacinthe. Vous y vivrez à l'aise, tandis qu'ici vous êtes trop pauvre pour ne pas souffrir. Vous ne pouvez pas songer à abandonner la famille !

— Ne sont-ce pas eux qui m'ont quitté ? . . .

— Maman a dû partir . . . Si elle avait continué d'y rester, elle serait morte ! Gustave aurait manqué son éducation. Vous n'auriez pas pu, ici, lui payer une pension. Amédée et moi n'aurions jamais réussi à nous établir dans ce pays-ci. Aussi je retourne avec plaisir au pays parce que je crois devoir employer ma vie convenablement.

— (D'un ton plus élevé) Je serais bien surpris que tu ne le voulusses pas !

— Aussi n'ai-je pas dit le contraire . . .

— Est-ce que je te dois compte de ma conduite ? . . .

— Non, mais je crois être d'âge à réfléchir et à vous présenter des raisons qui me semblent bonnes pour ces considérations, etc . . .

Échange de propos assez vifs qui révèlent l'atmosphère du foyer Papineau à Paris. On en devine aussi les répercussions sur les nerfs du jeune étudiant. Un jour, à propos de ces contro-

verses avec son père, sur l'opportunité du retour au Canada et sur le choix de la conduite à tenir, il en vient à faire cette confiance à son frère Amédée :

Que toi, maman, tante Dessaulles et nos oncles Benjamin et Viger, écrivent ces choses à Papa. Il ne peut souffrir que je lui dise un mot. Il ne m'écouterait pas plus sur ce sujet que sur ceux où mes intérêts personnels sont compromis. Il passe de la plus aveugle colère au découragement le plus complet et à l'injustice. Il faut se taire et recevoir des imprécations, ou, par la plus légère observation, s'attirer de plus violents reproches et se jeter dans le désespoir... Que veux-tu que je fasse entre ces deux alternatives ? Souffrir bien plus que lui, et pour lui et pour moi.¹²

Souffrir bien plus que lui ! Mot inquiétant sur l'état d'âme de ce jeune surmené par ses études et toutes sortes de privations. Nous savons déjà qu'il travaille d'arrache-pied, au risque d'épuiser ses réserves nerveuses. Au jugement de Papineau, Lactance a pour son art « un culte de latrerie ». En 1842, alors que la perspective d'un retour en Amérique s'avère prochaine, l'étudiant, pour gagner du temps, part de chez soi à 6 heures du matin pour ne rentrer qu'à 11 heures du soir. Il ne prend plus de récréation. (Lettre de Papineau à Amédée, 16 novembre 1842). Ses études médicales, Lactance s'y adonne au surplus en des conditions extrêmement pénibles. Pendant un temps, celui où sa famille habite à 10 bis, rue de Courcelles, le pauvre jeune homme parcourt à pied plus d'une lieue et quart pour se rendre à ses cours : sacrifice, dit son père, qu'il « consent de bon cœur, parce qu'il voit le plaisir et l'avantage qu'y trouvent les jeunes ». Mais Papineau n'a pas les moyens de fournir à son fils l'aide d'un répétiteur qui « plus au long et avec plus d'expérience, répète les cours publics aux élèves ». (Lettre à son fils, Amédée, 14 janvier 1840). Une année plus tard, Papineau se sent gêné à ce point qu'il lui faudra renoncer à faire prendre à Lactance ses degrés en médecine. « Il pourra acquérir toute la science du Docteur, et il l'acquiert, écrit-il au cousin Louis Viger,

¹² 14 novembre 1843.

mais il n'en prendra pas le bonnet. » (Lettre du 31 juillet 1841). Un moment viendra même où Papineau se demandera sérieusement si Lactance pourra continuer ses cours (Lettre à Amédée, 15 nov. 1839). Trois ans, cinq ans de ce régime de vie paraissent avoir ébranlé le système nerveux du jeune homme. Déjà, en 1840, lorsqu'il s'est vu sans répétiteur et incapable de prendre son degré de baccalauréat, son père nous le confesse : il a eu « des moments de dégoût et de découragement » (Papineau à son Père, 26 mars 1840). Ses lettres de 1843 nous montrent un pauvre Lactance à bout de forces, excédé de sa misère, de sa pauvreté, des obstacles à ses études. On y relève des phrases comme celles-ci : « Je suis très irritable de ce temps-ci . . . » « Rien ne serait plus misérable pour nous qu'un séjour permanent en France. Comme si quatre ans de torture ne devraient pas nous en dégoûter à jamais ! . . . » « La vie intolérable que nous avons vécue en ces dernières années, ne peut continuer. »¹³ Il en a contre la nourriture, la seule que les deux Papineau se puissent payer : viande de charcuterie, quelquefois une volaille froide. « Régime insuffisant et insalubre », souligne-t-il. Il juge indispensable, pour lui, de suivre quelques cours particuliers pendant l'hiver ; il aurait besoin, avant son départ pour le Canada, de s'acheter une bibliothèque médicale, une trousse. Sur le ton amer de la sommation, il conjure son frère Amédée de lui envoyer 50 louis.

Enfin, je te répète que *j'ai besoin d'argent*, que c'est une nécessité ; misérable jusqu'à la mendicité, je reçois avec humiliation une faible partie de ce que la justice devrait m'accorder complètement. Si tu ne peux m'en procurer que peu, envoie-moi ce peu le plus tôt possible. Si non, tu me feras perdre les derniers six mois que je resterai à Paris et qui commencent maintenant.¹⁴

La lettre se clôt sur ce couplet d'un véritable exaspéré :

Tu vas me jeter dans la rage et me faire maudire toute la famille qui me semble absurde et d'une insouciance illimitée.¹⁵

¹³ 14 novembre 1843.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

Quelques mois plus tard, ce grand sentimental écrit encore à son frère :

Quelles tristes nouvelles tu nous apprends !
Quelle douleur m'ont causée les maladies de maman
et de Gustave ! . . . Je suis si privé de distractions et
de pensées joyeuses, si préoccupé de sujets tristes
ou pénibles, que les mauvaises nouvelles ont beau-
coup d'emprise sur moi.¹⁶

— III —

Le 19 juillet 1844, Lactance Papineau est à New-York. Il paraît avoir quitté la France vers le 10 juin. Il apporte donc avec lui quelques attestations flatteuses de ses professeurs de Paris. Le Dr Rostan, entre autres, lui rend ce témoignage :

Monsieur Papineau (Joseph-Benjamin Lactance) a suivi mes cours de Clinique avec le plus grand zèle et la plus grande exactitude . . . ; il m'a donné des preuves extérieures de son instruction, de son excellent jugement et . . . il est à ma connaissance que depuis environ cinq ans il a suivi les différents cours de la faculté avec la même assiduité et le même succès.¹⁷

Quelle âme le jeune exilé rapporte-t-il en son pays ? En route, il cède encore à un peu d'exaltation. Gonflé de sentiments divers mais forts, on le dirait plein des tressaillements troubles et joyeux du bateau neuf qui, pour la première fois, met à la voile. De Paris, il s'est déjà ouvert de son émoi à son frère Amédée :

Je ne pourrais jamais te dépeindre l'émotion profonde et tumultueuse qui s'empare de moi quand je songe à mon prochain départ. Que de regrets, et que d'aspirations vers l'avenir. Quel étrange bouleversement dans mon existence si monotone, si obscure, si insignifiante pourtant. Je ne puis que désirer qu'elle change dans ce qu'elle a de réel ; dans ses possibilités, elle était belle, précieuse . . .¹⁸

¹⁶ 30 mars 1844.

¹⁷ Archives de l'auteur.

¹⁸ 30 mars 1844.

Débarqué à New-York, il termine une autre de ses lettres à son frère par ces mots :

Pensons à l'arrivée qui me fera oublier bien des contrariétés. A chère maman, aux enfants, et aux parents, mille amitiés.¹⁹

A son passage à Albany chez O'Callaghan, le Dr lui a-t-il trouvé une mine de fatigué ? Il lui a donné ce conseil : « Prenez une longue vacance en arrivant au Canada. Amusez-vous bien pendant trois mois ; il sera toujours temps de vous lancer dans les pilules et les poudres. » L'arrivant suit le conseil. Après une visite rapide à Verchères où séjourne sa mère, le voilà parti en courses dans la famille, chez les amis, à Saint-Jacques de l'Achigan, à l'Assomption, à Saint-Sulpice, à Saint-Denis, à Saint-Hyacinthe, à Montréal, à la Petite-Nation. « Longues promenades, comme il dit, dont l'indolence ou les amusements ont fait le charme. » On voyage parfois, jeunes gens, jeunes filles en pleine gaieté, dans un stage à quatre chevaux. Heureux temps où, sous le règne non encore aboli de l'antique hospitalité, l'on arrive chez parents et amis, à pleine voiture, assurés d'y être accueillis à bras ouverts. Ses lettres de ce temps-là nous montrent un Lactance aussi libre d'esprit, aussi joyeux qu'un écolier en vacances. Entre temps, il a pourtant couru à Montréal passer, le 9 août 1844, à l'Université McGill, des examens et décroché de haute volée son brevet de médecin. Partout il est fier de montrer sa trousse, achetée à Paris « une des plus élégantes », lui disent les connaisseurs. Ses livres (250 volumes) font aussi « l'admiration des experts » ; ils formeraient « la plus belle bibliothèque médicale » de Montréal.

Période d'enchantement. Nous ne retrouvons Lactance Papineau qu'en mai 1845. Il est alors âgé de 23 ans et lancé tout de bon dans l'aventure de la vie. Le mariage ne le presse point. Il y voit un obstacle à ses aspirations du moment. Sur les jeunes filles de son entourage ou de sa condition, idéaliste impénitent, il professe d'ailleurs un scepticisme qui est plus que de l'indifférence. C'est à son père encore à Paris qu'il écrit (mai 1845) :

¹⁹ 19 juillet 1844.

Le mariage tue une partie de cette ardeur juvénile et fixe le reste. Je ne me sens pas de vocation, parce que je ne trouve pas de jeunes filles dignes d'un dévouement et d'une estime comme les miens pourraient être. Et puis, parmi toutes, il n'y a qu'une ou deux jeunes filles riches. Mon indifférence et ma fierté ne les gagneront pas; leurs prétentions sont illimitées.

On notera cet autre trait de mœurs dans la haute société canadienne de ce temps-là: trait de mœurs d'hier et d'avant-hier, et sans doute d'aujourd'hui: ²⁰

Les deux dernières demoiselles Debartzch épousent des étrangers sans le sou vaillant, après avoir refusé P. Lamothe, G. Cartier, L. Dessaulles. Les jeunes cavaliers d'aujourd'hui ont 30 ans. On exige, avant tout, de la fortune. Les mariages d'inclination sont aussi rares qu'en Europe.

Le fier Lactance ne veut rien devoir qu'à soi-même, qu'à son travail, qu'à sa percée vigoureuse dans l'opinion. D'ailleurs il s'est déjà enfoncé de nouveau dans ses études et ses livres. Il écrit encore, dans la même lettre à son père:

Je méprise tout ce que nous offre notre petit pays. Et je ne serai réconcilié, que lorsque j'aurai une influence personnelle qui puisse me permettre de dédaigner toutes les petites. Je m'en console facilement, pour ma satisfaction personnelle, dans mes livres et dans le témoignage que je me rends à moi-même, à tort ou à raison, d'être capable de comprendre et de jouir de quelque chose de mieux. Mais une vie active et pratique me semble meilleure et plus naturelle, pourvu qu'on la mène et démène à sa guise et raisonnablement. (Corr. IX: 157-158).²¹

C'est vers le même temps qu'il s'inscrit à une société de jeunes gens qui a nom: « Société des Amis ». Le *Bulletin des recherches historiques* (VIII: 121) nous fournit quelques renseignements sur ce groupement de jeunes. Fondée à Montréal, en 1842, la Société des Amis groupe alors l'élite de la société canadienne-française. C'est à elle que nous devons la fondation

²⁰ Mai 1845.

²¹ Mai 1845.

de la *Revue canadienne* en janvier 1845. Le premier volume de la *Revue* porte même à sa première page, un hommage à la *Société des Amis*. La *Revue Canadienne* publie d'ailleurs, presque à chacune de ses livraisons, les conférences lues par les membres à leurs réunions. Lactance Papineau rédige ou refond la constitution de la Société des Amis et en est élu le secrétaire-correspondant. Rien de plus curieux que l'impression produite sur cette jeunesse par l'étudiant frais déballé de Paris. Mélange d'inquiétude et d'indéniable prestige. Acceptons-en son témoignage :

Ailleurs, je passe pour étourdi, là pour enthousiaste. Il y a mélange d'estime et de blâme dans leurs sentiments à mon égard : ils me croient beaucoup plus fou et superficiel que je ne suis. Je pense que je ne pourrai que gagner avec le temps. Quand il n'en serait rien, je ne peux que me réjouir, au fond du cœur, du contraste violent, sans arrière-pensée ni gêne, que j'ai présenté (à la plupart d'entre eux). Si je ne me fais illusion, leur opinion s'est modifiée de fond en comble, chez la majorité du moins. Rien n'égalait la violence de leur opposition du début à la Constitution que je leur ai proposée. Elle ne fut que très difficilement admise par une ou deux voix de majorité. Aujourd'hui, toutes ses clauses sont acceptées volontiers, et l'on ne voudrait plus modifier ceux des paragraphes que l'on voulait d'abord amender ou retrancher à plusieurs reprises. Cela venait de la faiblesse d'un grand nombre de ces jeunes gens ; ils ne voulaient que s'amuser, ne comprenaient pas la nécessité et l'importance de règles un peu sévères. Elles ont été exécutées avec succès et sont l'unique source de notre prospérité.²²

Devant ses jeunes amis, le Dr Lactance Papineau lit une critique assez poussée d'une théorie médicale alors en vogue, l'homéopathie, étude que publie la *Revue Canadienne*. Il signe son article des initiales : H.B. médecin, anonymat, croit-il, où on le « devinera malgré tout ». Puis, toujours vers le même temps, en 1845, une bonne nouvelle lui arrive : le Dr Holmes, alors secrétaire de la faculté de médecine de McGill, lui annonce sa nomination à la chaire de botanique de cette Université. Le Juge Valliè-

²² *Ibid.*

res est alors gouverneur de McGill. Le 28 janvier 1846, le secrétaire de la Natural Historic Society of Montreal, avise le Dr Papineau qu'il a été élu membre de cette Société. Dans sa pétition à McGill, pour l'obtention de sa chaire, le Dr Lactance avait déclaré avoir suivi, à Paris, des cours spéciaux de sciences naturelles à la Sorbonne, au Collège de France et au Jardin des Plantes où il se serait intéressé particulièrement à la Physiologie. Il enseignera la botanique à McGill pendant environ deux ans. Il a laissé un manuscrit de ses cours, manuscrit de 358 pages. Quelques extraits en ont paru dans la *Minerve*, le 1^{er}, 24 et 28 mai 1849. On aimera lire peut-être la conclusion de sa « Leçon d'introduction » :

Deux sentiments, messieurs, nous animeront et soutiendront notre courage pendant les leçons de ce cours à savoir : 1°. comment nous parviendrons à le rendre pour vous comme pour nous une occupation vraiment scientifique, quelle est la manière en général de s'adonner à des études scientifiques, quels sont les moyens d'unir à l'émulation l'habitude du travail. 2°. Comment pour la science et l'enseignement particuliers dont nous sommes chargés nous acquièrerons chaque fait, chaque élément des connaissances dont la plus grande partie est déjà acquise et a été enseignée par nos devanciers, et dont une partie sera due à nos propres efforts et à votre concours. L'intérêt et le succès de ce cours seront proportionnés au dévouement et à la constance que nous y mettrons de part et d'autre. Nous avons plus d'un motif en dehors des intérêts immédiats de la science de nous unir dans nos études ; ces études sont presque absolument nouvelles, et ignorées dans ce pays ; elles sont attrayantes en elles-mêmes et doivent être considérées comme essentielles à une éducation littéraire complète. Il appartient aux médecins, à la classe d'hommes qui compte des savants dans son sein de cultiver cette science, d'en poursuivre les applications utiles, d'en établir les rapports avec toutes les branches de la science et de l'art de guérir.

Hélas, l'euphorie n'allait guère durer. Le 10 mai 1846, une fièvre violente saisit tout à coup le pauvre Lactance. Lui-même et son ami le Dr Bruneau croient le mal léger et passager. Force

est bientôt de conduire le malade à l'asile de Bloomingdale, près de New-York. Là, un mieux apparent et rapide se fait sentir, suivi presque aussitôt d'une recrudescence du mal. L'esprit du malheureux a proprement chaviré. Histoire classique: enveloppe trop frêle pour une âme trop ardente. Le feu intérieur comme tous les feux dévore sa proie. Louis-Joseph Papineau, accouru auprès de son fils, a ce mot juste: « Le désir de briller le poussait à trop d'efforts qui l'ont tué » (30 nov. 1846). Par bonheur, dans sa détresse parfois lucide, le malade sent refluer, dans sa conscience, toute son enfance chrétienne. Il s'y accroche comme à l'épave inespérée. Son père, cet incrédule d'une âme religieuse si complexe, s'en réjouit et l'encourage. Citons quelques extraits de ses lettres en ces moments douloureux. Elles peignent l'homme sous un aspect si peu connu.

Papineau écrit donc à Mme Papineau :

Je lui ai dit — à Lactance — que c'était sans contredit la plus grande consolation qu'il pût recevoir et te donner que de se rattacher à sa vie antérieure par les fortes impressions et pensées religieuses de sa jeunesse.²³

Et Papineau continue son homélie à son fils :

C'est dans de si pénibles circonstances que tu ne peux être consolé qu'en te disant: Cet excès de malheur, que je ne puis m'expliquer, n'arrivant que par la permission d'une providence protectrice, je dois espérer, quoique ce soit son secret incompréhensible pour moi aujourd'hui, qu'elle peut et veut les faire servir à ses vues, qui sont sages et bienveillantes. Tu n'es pas le premier qui ait été ainsi affligé, qui a guéri, qui a rendu de grands services à la société, après le retour à la santé. Cela peut t'arriver; tu n'as que 25 ans.²⁴

Lactance rentra dans sa famille, non guéri et profondément humilié. Jamais il ne pardonnera à ses parents de l'avoir conduit dans une maison de santé. Au début de décembre 1847, il se croit en état de reprendre à McGill ses cours de botanique. Il faut lui demander sa démission. Le malade ne l'accorde

²³ 30 novembre 1846.

²⁴ *Ibid.*

qu'avec peine. Quatre ans passeront. Un autre malheur vient frapper la famille Papineau : la mort du plus jeune des trois fils, Gustave, si remarquable, nous l'avons vu, par le talent et la distinction. Il meurt le 17 décembre 1851, après six mois d'une cruelle maladie endurée chrétiennement. Le jeune homme succombe à vingt et un ans, emportant avec soi les plus chères espérances de sa famille. Lactance aimait beaucoup son cadet. Déjà, encore à Paris, à l'annonce d'une première maladie du collégien Gustave, il avait écrit au frère aîné : (30 mars 1844)

Quelles tristes nouvelles tu nous apprends ! Quelle douleur m'ont causée les maladies de maman et de Gustave ! Comment est-ce arrivé ? . . . Je m'inquiète que Gustave soit faible et délicat, que ses études en souffrent, et peut-être encore plus grièvement sa santé. Je suis ambitieux de ses succès. Non seulement, je souhaite qu'il soit et ne perde rien de ses cours au Collège, mais je le voudrais plus instruit que ses camarades et qu'il ne demeurât pas ignorant des matières qu'on ne leur enseigne pas . . .

La mort de Gustave jette Lactance dans une foudroyante prostration. Papineau écrit à O'Callaghan : « Our poor Lactance was crushed by that misfortune . . . » (15 fév. 1852). Dans la mort de son jeune frère, le pauvre dément croit discerner un sévère avertissement du ciel : celui de sortir du monde et de sa famille et d'embrasser la vie religieuse dans la Congrégation des Oblats. (Papineau à l'abbé Parent, 8 août 1854). Il supplie aussitôt son père de lui obtenir refuge dans la maison de l'évêque de Bytown, Mgr Guigues. Touché du malheur de la famille Papineau, et par espoir d'une guérison peut-être possible, l'évêque accueille le malade. Le réfugié se présente, du reste, avec un petit discours qui arrache les larmes à l'hôte épiscopal :

Vous connaissez toute l'étendue de mes misères. Vous vous y êtes montré sensible, quand elles étaient bien moins accablantes qu'aujourd'hui. Dieu, la religion, vos conseils peuvent seuls me soutenir. Je viens les demander. Je n'espère rien du monde. Mon avenir y est brisé sans retour. Mes besoins sont infinis, vos secours, vos consolations sont mon refuge, mon espoir ; je vous les demande . . . (Papineau à Amédée, le 2 janvier 1852).

Lactance Papineau vivra là deux ans et demi, tantôt lucide, au moins sur certains points, tantôt abîmé en de noires mélancolies. Chez l'évêque de Bytown, il se croit novice oblat. On lui a d'ailleurs fait revêtir l'habit religieux dans l'espoir d'un choc bienfaisant. Mais les ordinations se succèdent; et pour le novice, se dérobe l'appel. Du chagrin, il passe bientôt à l'irritation. Sa maladie évolue. Ni impoli, ni grossier, il devient incommode, maussade. Un jour il s'enfuit de Bytown et tombe inopinément chez les siens. Que faire du déserteur ? Papineau juge impossible de le garder chez soi. Le spectacle, écrit-il, serait « trop déchirant pour la mère et les sœurs » et finirait « par affecter leurs nerfs d'une manière fâcheuse » (Corr. XI: 106). Au reste, rebuté à Bytown, le malade veut à tout prix tenter l'ordination dans une autre maison d'oblat; il souhaite même passer en Europe. Sur ce, Papineau apprend, de l'évêché d'Ottawa, qu'un hospice existe à Lyon pour les membres du clergé de France atteints de maladie mentale. Les abbés Taschereau et Hamel s'embarquent pour l'Europe, y poursuivre des études. L'un et l'autre veulent bien se charger de conduire à Lyon l'infortuné Lactance. Quant à lui, il ignore qu'on le conduit dans une maison de santé. Il se croit plutôt un novice-oblat, en route cette fois, pour Rome. Il vivra dix ans chez les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu de Lyon. Il reste en relations épistolaires avec sa famille. Une lettre de lui, du 1^{er} février 1856, nous le montre toujours malade, toujours dément, racontant ses apparitions et rêvant de toutes sortes de petites réformes dans l'Église. Il meurt le 4 décembre 1862, à 44 ans. Sur sa tombe, au cimetière de la Guillottière, près de Lyon, les Hospitaliers gravent cette mélancolique épitaphe:

Joseph-Benjamin-Lactance Papineau

Un Canadien malheureux

né le 4 février 1822

Décédé loin de sa famille et de son pays

le 4 décembre 1862

REQUIESCAT IN PACE DOMINE

Papineau fait acheter à perpétuité le terrain de l'inhumation et souhaite, s'il s'en trouve, dans les pépinières de Lyon, qu'on plante sur la tombe de son fils, un orme d'Amérique, « le plus beau de nos arbres forestiers, écrit-il, au goût de Lactance et au mien » (Corr. XIII: 138).

Dernière mélancolie sur un destin tragique. Les fils des grands hommes paient parfois la rançon de la grandeur.

CONCLUSION

Toute cette étude serait à reprendre sur ce jeune Papineau et sur son frère Gustave. Avons-nous tort de penser que l'historien des idées au Canada français ne saurait ignorer ni l'un ni l'autre ? Ils appartiennent à la jeune génération de 1848, génération qui a laissé quelque trace en l'histoire canadienne. Nous connaissions déjà la génération antérieure de 1840 et le roidissement tenté par cette jeunesse devant les redoutables événements politiques d'après 1837-1838. Une autre génération suivit tout aussitôt celle-là, déterminée à continuer la première, mais d'esprit encore plus inquiet, plus pessimiste et plus trouble sur le présent et sur l'avenir. Dans sa fringale de réformes et dans sa fougue de tout rebâtir, il semble qu'elle ait perdu l'esprit de discipline et parfois même le contact avec la réalité. Mais d'où venait à cette jeune génération de 1848 son inquiétude et, à certaines heures, l'on peut même dire, son désarroi devant les problèmes de son temps ? Sujet d'étude à tenter les jeunes chercheurs de thèses en histoire. A ces chercheurs, une date n'échappera point: les années 1850, si grosses d'évolutions sociales et autres. Jusqu'alors, la masse paysanne, le peuple, à vraiment parler, dans le Bas-Canada, a vécu sa vie profane, dans un cadre familial et passablement clos: le cadre de la seigneurie. C'était plus qu'un cadre juridique; c'était un cadre économique, et à certains égards, dirait-on aujourd'hui, un cadre professionnel. Le paysan s'y sentait lié, dans l'immédiat, à un chef d'un prestige discuté, et de prises superficielles sur la collectivité terrienne, mais chef qui, sans être un patron, était très proche de cette collectivité et assez pour lui fournir cadre et tutelle. Pour tout dire, de part et d'autre, on se sentait solidaire d'une communauté sociale, cultu-

relle, entité distincte dans le grand tout du pays. En 1854, la seigneurie disparaîtra légalement; mais vers les années 1850, sa disparition n'est-elle pas accomplie virtuellement? A coup sûr, l'on est en train de s'y habituer, tant elle apparaît comme une suite logique, fatale de l'évolution économique. Se peut-il que la gravité de l'événement ait échappé à tous? D'autant qu'il coïncide avec l'heure également grave où le peuple canadien-français devient en son pays groupe minoritaire.

Qu'était-ce en réalité que la conjonction de ces événements de 1850? Un cadre s'écroulait. Pour un petit peuple, la refonte de son programme de vie s'imposait. Désormais la masse populaire ou paysanne, masse encore plus inorganique, ne trouvera plus devant elle que l'oligarchie des nouveaux maîtres: oligarchie qui n'a point ou trop peu partie liée avec son entourage. Elle est distante; ses objectifs lui sont propres, exclusifs; elle domine la masse par sa puissance économique et politique. Elle ne l'entraîne point; elle ne la guide point; elle la dirige, la gouverne.

En face de cette évolution, qu'on imagine maintenant une jeune génération qui aurait l'esprit plutôt réactionnaire et revendicatif. Et l'on comprendra peut-être sa fièvre d'action intellectuelle, ses impatiences, ses anathèmes lancés aux aînés et mêlés à d'excellentes réalisations, ses désirs chimériques de réformes, ses projets aventureux, ses emballements, par exemple, pour les théories démocratiques à la française. Louis-Joseph Papineau, retour d'exil, et le 1848 européen sont pour quelque chose, sans nul doute, en l'inquiète effervescence des jeunes esprits dans le Bas-Canada. Mais la dissolution définitive d'une structure sociale qui avait tenu, pendant si longtemps le rôle d'une armature d'acier, le vide qui s'ensuit, l'inconnu, l'insécurité que les flots de l'immigration européenne dressent devant un petit peuple, tout cela, dont l'on ne prend peut-être qu'une conscience imprécise, mais qui est trop lourd de sens pour échapper tout à fait à l'observateur, tout cela, dis-je, n'expliquerait-elle pas aussi pour beaucoup l'état d'esprit des jeunes intellectuels de 1848, la tension entre idées et forces adverses dont s'accompagne toute grande évolution historique?

Lionel GROULX, ptre